

## RAPPORT AU CONSEIL DE LA METROPOLE

### Voirie, Espaces Publics et Grands équipements métropolitains

■ Séance du 20 Juin 2019

11258

#### ■ Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement - " Marseille 13013 - Aménagement de l'accès au centre de secours situé rue de la Crédence "

• Veuillez saisir à partir de la ligne suivante

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

La Métropole Aix-Marseille-Provence prévoit l'aménagement du chemin d'accès au nouveau centre de secours qui sera situé au début de la rue de la Crédence. L'accès à ce centre se fera par la rue de la Maurelle, entre la rue Marius Briata et le prolongement de la rue de la Crédence sur la commune de Marseille (13013).

Actuellement, cette portion de la rue de la Maurelle, représente 477 mètres linéaires pour 4 800m<sup>2</sup> de surface à requalifier.

Cet aménagement est situé dans le périmètre du NPRU du petit Séminaire. Le projet consiste à matérialiser l'existence de trottoirs sur cette partie de la rue de la Maurelle et à recalibrer celle-ci, avec intégration de pistes cyclables, de stationnements, et d'espace verts.

A cet effet, l'opération d'investissement « Marseille 13013 - Aménagement de l'accès au centre de secours rue de la Crédence », pour un montant de 1 100 000 €, inscrite au budget supplémentaire de l'année 2019, enregistrée dans l'autorisation de programme 191141 du programme 14.1 de la Métropole doit être créée et affectée.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

• Partie Délibéré

**Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,**

**Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire Marseille-Provence du 18 juin 2019.

**Où le rapport ci-dessus,****Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

- **Considérant**

**Considérant**

- Qu'il convient de procéder à la création et à l'affectation pour un montant total de 1 100 000 € TTC de l'opération d'investissement afin de permettre sa réalisation ;

**Délibère****Article 1 :**

Sont approuvées la création et l'affectation de l'opération d'investissement, « Marseille 13013 - Aménagement de l'accès au centre de secours situé rue de la Crédence » pour un montant de 1 100 000 euros T.T.C rattachée au programme 14.1 Voirie Métropolitaine, Code AP 191141.

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget supplémentaire 2019.

L'échéancier prévisionnel des crédits s'établit comme suit :

CP 2020 : 60 000 euros TTC

CP 2021 : 740 000 euros TTC

CP 2022 : 300 000 euros TTC

**Article 3 :**

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, ou son représentant, est autorisée à solliciter des aides financières auprès de l'Union Européenne, l'Etat, la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur, le Département des Bouches-du-Rhône, les communes membres de la Métropole Aix-Marseille-Provence, l'Agence de l'Eau, l'ADEME, ainsi que tout autre organisme susceptible d'apporter sa contribution, et à signer tout document y afférent, pour la réalisation de ces opérations.

- **Fin du Rapport**

Pour enrôlement,  
Le Conseiller Délégué  
Espace Public et Voirie

Christophe AMALRIC



# METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

## **NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AU RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE**

**17442/ 11258**

### **APPROBATION DE LA CREATION ET DE L'AFFECTION DE L'OPERATION D'INVESTISSEMENT - " MARSEILLE 13013 - AMENAGEMENT DE L'ACCES AU CENTRE DE SECOURS SITUE RUE DE LA CREDENCE "**

La Métropole Aix-Marseille-Provence prévoit l'aménagement du chemin d'accès au nouveau centre de secours qui sera situé au début de la rue de la Crédence. L'accès à ce centre se fera par la rue de la Maurelle, entre la rue Marius Briata et le prolongement de la rue de la Crédence sur la commune de Marseille (13013).

Actuellement, cette portion de la rue de la Maurelle, représente 477 mètres linéaires pour 4 800m<sup>2</sup> de surface à requalifier.

Cet aménagement est situé dans le périmètre du NPRU du petit Séminaire. Le projet consiste à matérialiser l'existence de trottoirs sur cette partie de la rue de la Maurelle et à recalibrer celle-ci, avec intégration de pistes cyclables, de stationnements, et d'espace verts.

A cet effet, l'opération d'investissement « Marseille 13013 - Aménagement de l'accès au centre de secours rue de la Crédence », pour un montant de 1 100 000 €, inscrite au budget supplémentaire de l'année 2019, enregistrée dans l'autorisation de programme 191141 du programme 14.1 de la Métropole doit être créée et affectée.